

# DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MARNE



DDT de la Marne  
40 bd Anatole France  
51000 Châlons-en-Champagne  
03 26 70 80 00  
► [www.marne.gouv.fr](http://www.marne.gouv.fr)



La DDT met en œuvre les politiques publiques dans les domaines du droit des sols, des documents de planification et de l'accessibilité aux personnes handicapées.

Elle accompagne les élus locaux dans l'élaboration de leurs documents de planification (PLU, PLUI, SCOT) en veillant à la prise en compte des enjeux d'un développement équilibré des territoires.

Elle conseille, avec les associations d'handicapés, les gestionnaires d'ERP et les collectivités pour garantir la continuité de la chaîne de déplacement à tous.  
Contact sur ces missions : service urbanisme (SU) - [ddt-su@marne.fr](mailto:ddt-su@marne.fr)

La DDT assure également les missions d'observation territoriale (foncier, habitat, déplacement...), de conseil aux collectivités pour la mise en œuvre de leurs projets de territoires et projets opérationnels, porteurs d'enjeux en matière d'aménagement durable, de renouvellement urbain, de transition énergétique et écologique. Trois cellules Stratégie et Développement sont en charge de ce conseil sur leurs territoires de compétence : Vitry/Sézanne, Reims/Epernay, Châlons/Sainte-Ménehould

Contact sur ces missions : service territorialité et portage des politiques (STPP) - [ddt-stpp@marne.gouv.fr](mailto:ddt-stpp@marne.gouv.fr)

Droit des sols **Planification**  
**Approche** ADAP  
**urbanisme durable**  
Mobilité Foncier

## Missions

Service de l'État

Conseil

Sensibilisation

Analyse

Expertise juridique

Instruction

Animation



### Atlas des Zones d'Activités Économiques

Le service territorialité et portage des politiques (STPP) élabore, en partenariat avec les acteurs locaux (AUDRR, CCI, Reims Métropole), et met à disposition des collectivités, des professionnels et des particuliers, un atlas des zones d'activités économiques sur le territoire de Reims Métropole.



### Accompagnement de projets

Le STPP accompagne les collectivités :

- dans le cadre des appels à projets nationaux : centres-bourgs, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), programme d'investissement d'avenir (PIA) ;
- dans la définition de projets de territoire axés sur la revitalisation des centres-bourgs ;
- dans le cadre de l'élaboration du SCoT avec l'analyse et l'observation au service des politiques publiques.

### Suivi et accompagnement des documents d'urbanisme

Le service urbanisme (SU) accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs cartes communales, PLU, PLUi ou SCoT, de la prescription jusqu'à l'approbation du document. Il rédige le porté à connaissance, participe aux réunions en tant que personne publique associée pour porter les politiques publiques (évaluation de la consommation foncière).

### Animation Club planification de la Marne

Le Club planification, animé par le SU, réunit les bureaux d'études du département. Il est organisé bi-annuellement et présente souvent un point particulier de l'actualité réglementaire. Le Club permet l'accompagnement des bureaux d'études pour l'ensemble des thématiques liées aux métiers de la planification.



Cette fiche fait partie de la **Boîte à Outils de l'urbanisme durable**, éditée par l'ARCAD, Agence Régionale de la Construction et de l'Aménagement Durables en Champagne-Ardenne. Retrouvez l'ensemble des fiches sur [www.arcad-ca.fr](http://www.arcad-ca.fr)



ARCAD / PQE

Agence Régionale  
de la Construction  
et de l'Aménagement  
Durables

CHAMPAGNE-ARDENNE

AVEC LE SOUTIEN DE  
**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



Agence de l'Environnement  
et de la Mer - Paris et Europe



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST



Union européenne



ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Et le soutien  
de ses adhérents

BP 20099  
105 rue Denis Mougeot  
52103 Saint-Dizier cedex  
Tel : 03 25 94 41 18  
fax : 03 25 94 40 68  
info@arcad-ca.fr